



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
(Salle Communale Le Viez)
du 27 juin 2023**

La séance est ouverte par M. Michel Nançoz, Président, qui souhaite la bienvenue à la Municipalité, représentée par Messieurs Christian Graf, Harold Koeneman, Jean-Christophe Muller et Didier Zumbach, à Madame Mélanie Pernet Secrétaire Municipale, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens présents.

Le Président demande une minute de silence en l'honneur de Madame Sandrine de Coulon, ancienne municipale et membre du Conseil Général, qui nous a malheureusement quitté le 11 avril dernier après une longue maladie.

Ensuite le Président constate que l'Assemblée a été convoquée conformément aux exigences légales et désigne Mesdames Gillian Bolingbroke et Madeleine RoCHAT comme scrutatrices.

L'Ordre du Jour est accepté à main levée par l'Assemblée, soit :

1. Appel
2. Adoption du PV du 29.11.2022
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis 11/2023 – Législature 2021-2026 relatif aux comptes communaux de l'année 2022– objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Monique Berney
6. Préavis 12/2023 – Législature 2021-2026 concernant l'Adhésion au Groupement forestier La Dôle – objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Monique Berney - ainsi que la Commission Forestière – rapporteur Roger Graf
7. Elections et nominations
8. Rapports des délégué(e)s aux associations intercommunales
9. Divers et propositions individuelles

1. Appel

Il est procédé à l'appel des 31 membres assermentés dont 16 répondent présents.

Sont excusés : Mesdames Claire Gabriel, Elsa Kretz, Ruth Güller, Denise Pfeiffle, et Vanessa Roux ainsi que Messieurs Pascal Ducret, Christophe Gabriel, Francis Graf, Albert Güller, Alain Kretz, Stephen Long, Rory Macmillan, Olivier Pfeiffle et Vincent Solazzo.

2. Approbation du dernier P.V.

A défaut de commentaires et de questions, le Procès-verbal de la séance du 29.11.2022 est accepté à main levée et à l'unanimité.

3. Communications du Bureau

Le Président informe l'Assemblée que Monsieur Ivar Imobersteg a démissionné du Conseil Général au 01.06.2023.

4. Communications de la Municipalité (présentation PowerPoint)

Monsieur Christian Graf, Syndic

La Municipalité informe que le Greffe Communal sera fermé du 30 juin au 14 juillet 2023 inclus, réouverture le 17 juillet 2023.

Les travaux sur le Pont du Bois-du-Nant, annoncés par un tout-ménage, avancent et devraient théoriquement être finis autour du 14 juillet 2023.

L'employé communal, engagé en partenariat avec Crassier, a fini son temps d'essai et travaillera sur la commune à raison d'une journée par semaine.

La manifestation du 1^{er} Août aura lieu, comme de coutume, au hangar des Frères Graf. Un tout-ménage sera distribué et la participation se fera sur inscription uniquement.

Le Triathlon de Nyon aura lieu le samedi 5.08.2023 et passera à Arnex-sur-Nyon de 08h30 à 14h30 puis le dimanche 06.08.2023 de 08h00 à 16h00. Un tout-ménage sera distribué par les organisateurs.

Au vu de la météo actuelle et de la chaleur annoncée pour cet été l'eau des deux fontaines d'Arnex-sur-Nyon desservies par les SI Nyon sera coupée dès le 03.07.2023 pour une durée indéterminée. Un tout-ménage sera distribué par les SI Nyon.

Monsieur Harold Koeneman, Municipal

Les nuits du 12-13 août 2023 l'éclairage public sera éteint en raison de la pluie d'étoiles filantes des Perséides ainsi que la nuit du 22 septembre en raison de l'extinction lumineuse du Grand Genève (Opération La Nuit est Belle).

Tous les habitants de plus de 75 ans ont reçu un courrier concernant le plan canicule 2023 (avec des consignes et réflexes à adopter) proposant de l'aide communale en cas de besoin. A ce jour il n'y a pas eu de demande.

Monsieur Jean Christophe Muller, Municipal

Il y a actuellement 5 dossiers en cours. Il s'agit de la rénovation et de l'isolation du toit du bâtiment de l'Administration communale en y ajoutant des panneaux solaires. Les devis sont en cours d'étude et les travaux feront l'objet d'un préavis.

Un nouveau site internet communal est à l'étude. Madame Monique Berney demande si un onglet protégé par code d'accès pour les conseillers est envisagé. A suivre.

Un défibrillateur sera installé sous le couvert à l'entrée de la Salle Communale. A voir si une petite formation (sur inscription) sera dispensée.

L'amélioration de l'éclairage public (avec la possibilité d'auto-gestion) est prévue pour 2023.

Un contrôle de l'état de nos routes est en cours.

Plusieurs dossiers ont été menés à bien. Des panneaux de prévention dépôt déchets sauvages ont été installés à quelques endroits clés de la commune. Madame Susana Gabriellson signale qu'il y en a quand-même encore beaucoup. L'employé communal fera plus de passages. L'éventuelle pose de poubelles supplémentaires pourrait être envisagée.

Un panneau d'affichage a été installé sous l'abri bus pour éviter de l'affichage sauvage.

Le panneau 50km a été déplacé à la hauteur du cimetière.

Un miroir a été installé en face de la sortie du quartier du Viez (malgré le fait que les services du canton ne le jugeaient pas nécessaire la Municipalité a préféré de le faire pour des raisons de sécurité).

Des bacs à fleurs ont été installés sur l'îlot de la Pouse pour dissuader les cyclistes de passer dessus.

La sortie du quartier reste bien entendu la responsabilité de ses habitants. Madame Gillian Bolingbroke remercie pour ce geste.

La salle communale a été louée 12 fois par la Municipalité, 1x par une association et 17x par des privés. Madame Gillian Bolingbroke serait intéressée par une location régulière pour son club anglophone (environ 40 personnes) mais s'inquiète du nombre insuffisant de places de parking. Monsieur Jean Christophe Muller suggère de contacter la Municipalité lors de la location pour trouver une solution.

Monsieur Didier Zumbach, Municipal

En ce qui concerne la nouvelle péréquation une initiative populaire SOS Communes (soit la balance de 15 points d'impôts au canton et une reprise totale de la facture sociale par le canton) versus le contre-projet du Conseil d'Etat NPV (revue globale et totale de la péréquation actuelle avec une partie péréquative/partie au franc par habitant avec l'objectif de répartir la facture sociale à terme à 1/3 communes et 2/3 canton) ont été à l'étude. Un texte d'accord a été trouvé (accord concernant la péréquation, les factures sociale et policière). L'Association de Communes Vaudoises (AdCV) l'a accepté avec 83%. L'Union des Communes Vaudoises (UCV) devra se prononcer rapidement et le Grand Conseil votera en principe en septembre. L'entrée en vigueur est prévue pour 2025.

Les prochains Conseils auront lieu les 26 septembre et 28 novembre 2023.

4. Préavis 11/2023 – Législature 2021-2026 relatif aux comptes communaux de l'année 2022– objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Monique Berney

En l'absence de Monsieur Christophe Gabriel, Municipal, le Syndic Monsieur Christian Graf passe en revue les résultats des comptes. Il n'y a pas de questions.

Madame Monique Berney donne lecture du rapport de la Commission de Gestion & Finances. Elle apporte une petite correction à ce rapport. En effet, l'amélioration de l'éclairage public a été étudié en 2022 et porté au budget 2023. Il n'y aura donc pas de préavis pour cette dépense.

La Commission de Gestion & Finances propose d'approuver le préavis tel que présenté.

Le Président ouvre le débat. Il n'y a pas de questions ni de commentaires.

Le préavis 11/2023 – Législature 2016-2021 relatif aux comptes communaux et la gestion de l'année 2022 est accepté à main levée et à l'unanimité.

5. Préavis 12/2023 – Législature 2021-2026 concernant l'Adhésion au Groupement forestier La Dôle – objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Monique Berney - ainsi que la Commission Forestière – rapporteur Roger Graf

Monsieur Christian Graf, Syndic, relève que les conseillers ont tous reçu le gros dossier. Il donne lecture du point 2 du préavis qui concerne l'objet du préavis. Aussi il rappelle que la Commission Forestière a participé le 01 février dernier à une séance de travail.

Madame Monique Berney donne lecture du rapport de la Commission de Gestion & Finances.

Madame Susana Gabriëlsson donne lecture du rapport de la Commission Forestière.

Aucune question, aucune remarque, ce préavis est accepté à main levée et à l'unanimité.

6. Elections et Nominations

Monsieur Michel Nançoz, Président, procède aux élections/nominations des membres du Bureau, des Scrutateurs/trices, des membres de la Commission de Gestion & Finances pour la période du 01 juillet 2023 au 30 juin 2024 et d'un/une Délégué(e) à l'AIAB pour la législature 2021-2026.

Est élu Président : Monsieur Michel Nançoz

Est élu Vice-Président : Monsieur François Erbrich.

Sont nommées scrutatrices : Mesdames Gillian Bolingbroke, Madeleine Rochat, et Marie-Eve Varela ainsi que Monsieur Patrick Garcia-Villaraco.

Sont nommés membres de la Commission de Gestion & Finances: Mesdames Monique Berney, Susana Gabriëlsson et Madeleine Rochat . Madame Marie-Eve Varela est nommée suppléante.

Madame Catherine Nançoz est élue Déléguée à l'AIAB, la suppléance est assurée par Monsieur Edwin Rochat.

Le Président remercie les personnes élues pour leur disponibilité et leur investissement au sein de la Commune. Applaudissement de l'Assemblée.

8. Rapports des délégué(e)s aux associations intercommunales

AEE : Madame Marie-Eve Varela donne lecture de son rapport

AEB : En l'absence de Monsieur Rory Macmillan la secrétaire donne lecture du rapport

AIAB : Madame Catherine Nançoz donne lecture de son rapport
ORPC : En l'absence de Monsieur Francis Graf la secrétaire donne lecture du rapport
Conseil Régional : Monsieur Michel Nançoz donne lecture de son rapport

Aucune remarque ou question concernant ces rapports.

Le Président les remercie.

9. Divers et Propositions Individuelles

Madame Monique Berney donne lecture d'un message reçu de Mlle Meghan Herzog, fille de feu Madame Sandrine de Coulon, informant l'Assemblée d'un vide-grenier de l'appartement de sa maman qu'elle organise les 26-27 août 2023 entre 10h00-17h00. Une affichette a été mise sur le panneau sous l'abri bus.

Monsieur Edwin Rochat demande si, en branchant les fontaines sur le canal de Crans, les fontaines ne pourraient pas continuer à être en fonction. Selon lui il suffit peut-être de faire nettoyer les tuyaux par l'employé communal. Comme il s'agit d'un écoulement en continu il ne devrait pas y avoir de risque de moustiques-tigres. Monsieur Christian Graf, Syndic, rappelle que l'eau du canal de Crans n'est pas potable. Il informe qu'un projet de boutons poussoir sur les fontaines potables est à l'étude.

Monsieur Jean Christophe Muller, Municipal, estime qu'il faudra peut-être déjà calculer le coût d'un tel branchement. Il considère que la durée de l'arrêt est supportable. Il rappelle aussi que la Commune a déjà plusieurs projets en cours.

A défaut de propositions ou questions, le Président lève la séance à 21h05.
Un verre d'amitié est proposé à l'Assemblée

POUR LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président
Michel Nançoz

La Secrétaire
Monique Berney